

DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE MODE D'EMPLOI

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 6 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2023

L'enquête publique environnementale concernant les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse, prévus dans le cadre du Grand Projet ferroviaire Sud-Ouest (GPSO), a pour support un dossier volumineux, riche de plusieurs milliers de pages !

Parce qu'il n'est pas simple de s'y retrouver, le présent mode d'emploi a pour but d'accompagner le public dans sa démarche d'information. L'objectif : permettre à tout-un-chacun de s'emparer du dossier en allant droit aux thèmes qui l'intéressent* et trouver des réponses à ses questions.

Suivez le guide !

** Document non exhaustif, limité aux thèmes qui suscitent le plus d'interrogations lors des enquêtes environnementales.*



QUE CONTIENT LE DOSSIER D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE ?

Conformément à la réglementation en vigueur,
le dossier se compose de 8 pièces :

- A Présentation du dossier d'autorisation environnementale**
L'essentiel à savoir sur l'opération AFNT, de sa genèse à aujourd'hui, et ses conditions de réalisation.
- B Note de présentation non technique**
C'est le résumé de l'ensemble du dossier : contexte et objectifs, consistance de l'opération, cadre juridique et synthèse des mesures environnementales.
- C Demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau**
Elle traite des rubriques de la Loi sur l'eau applicable, et des mesures pour Éviter, Réduire, Compenser les impacts sur l'eau et les milieux aquatiques.
- D Demande de dérogation CNPN**
Elle détaille les impacts sur les espèces et habitats protégés et les mesures prévues pour les Éviter, Réduire et Compenser.
- E Demande d'autorisation de défrichement**
Portant sur une seule zone à défricher, elle décrit les mesures d'évitement et de réduction recherchées, et la compensation envisagée.
- F Étude d'impact sur l'environnement**
Elle reprend la structure de l'étude d'impact GPSO initiale soumise à enquête publique en 2014 et intègre une **actualisation sur le périmètre des AFNT dans le cahier géographique de la zone de travaux (volume F4.12)**, et dans les pièces communes au GPSO (F1, F2, F3, F5).
- G Demande d'autorisation de porter atteinte aux allées et alignements d'arbres**
Elle précise l'impact des AFNT sur les allées et alignements arborés bordant les voies de circulation et la compensation envisagée.
- H Avis émis sur l'opération et mémoire en réponse du maître d'ouvrage**
Cette pièce rassemble les avis émis par les services instructeurs du dossier et les réponses apportées par SNCF Réseau.



À quoi sert une enquête environnementale ?

La déclaration d'utilité publique du 4 janvier 2016 a entériné la réalisation des AFNT. Cette seconde enquête publique a pour but d'échanger avec le public sur le dossier d'enquête environnementale, dont l'étude d'impact, ainsi que sur les engagements de SNCF Réseau pour éviter, réduire et compenser les effets des opérations prévues sur l'environnement et les tiers, afin d'obtenir l'autorisation administrative préalable au démarrage des travaux.

Guide thématique

Pièce **Chapitre/Section**

Repérez vos centres d'intérêt et préoccupations environnementales parmi les thèmes ci-dessous, et reportez-vous aux sections indiquées pour compléter vos informations.



Quel est l'objectif de l'opération AFNT ?

→ **A** §3.2.1



Quels travaux ?

- La consistance des travaux
 - détail → **A** chap. 7
 - plan des travaux → **A** chap. 8
- Les gares et haltes
 - **A** §7.5
- Les ouvrages d'art (ponts...)
 - **A** §7.6
- Les berges du canal
 - **A** §7.11.2
- Le bâti impacté
 - **A** chap. 13, annexe 1
- Le planning des travaux
 - **A** chap. 10
- Les modalités de travaux
 - **A** §3.2.5 §7.13



Le bruit

- Étude acoustique complète
 - F4.12 chap. 7
- Les protections acoustiques
 - F4.12 §4.2.1.6
- Les mesures en phase travaux
 - F4.12 §4.3.1.5



La biodiversité (faune et flore)

- État initial
 - **D** chap. 5
- Mesures d'atténuation
 - **D** chap. 7
- Mesures de compensation
 - **D** chap. 10
- Atlas cartographique
 - **D** (pièce à part)



Les arbres

- Les déboisements nécessaires et les mesures de replantation
→ E chap. 3
- Les alignements d'arbres
→ G chap. 3



L'eau

- Eaux superficielles et eaux souterraines :
 - quelles incidences ?
→ C §6.3.3 §6.3.4
 - mesures de réduction et accompagnement
→ C §6.4.6
- Les zones humides :
 - quelles incidences ?
→ C §6.3.8
 - mesures de compensation
→ C §6.4.7.2
- L'opération AFNT et le canal latéral
→ C §4.2.3



Le paysage

- L'état initial
→ F4.12 §3.6
- Mesures d'insertion paysagère
→ F4.12 §4.2.6
- Les effets des travaux
→ F4.12 §4.3.6



L'environnement humain et le cadre de vie

- Les mesures en phase travaux pour le cadre de vie
→ F4.12 §4.3.1.5
- La sécurité :
 - prise en compte du site Total à Lespinasse
→ F4.12 §2.3.11
 - suppression de traversée piétonne (Lacourtenourt)
→ F4.12 §2.3.5.5
- Circulations routières et ferroviaires en phase travaux
→ F4.12 §4.3.1.2



Bilan carbone et mesures d'écoconception

- Bilan carbone des AFNT et mesures de réduction des gaz à effet de serre
→ F4.12 §4.2.3.8 §4.3.3.8

Le dossier papier complet est consultable à la Maison de la Citoyenneté Est à Toulouse.

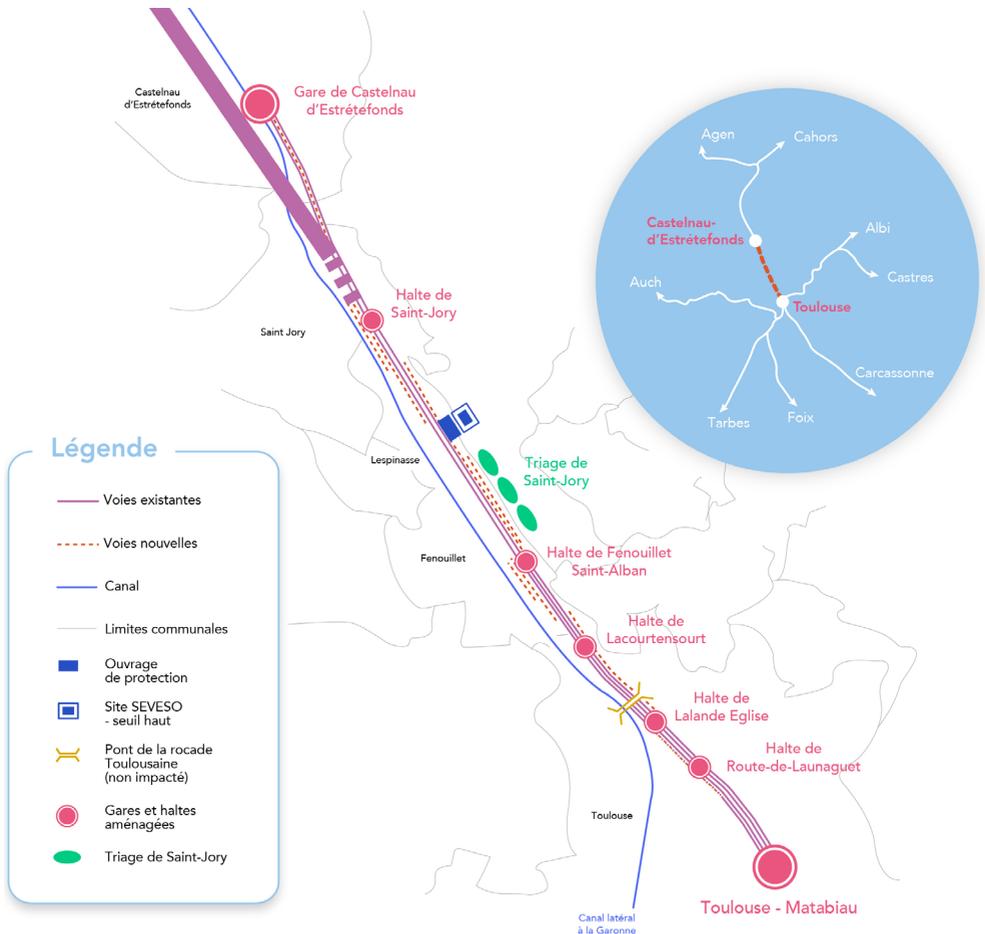
Le dossier numérique est consultable en ligne (voir au dos).

Le projet en bref

Davantage de trains pour une mobilité plus durable au nord de Toulouse !

Partie intégrante du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT), couplés à la création des lignes nouvelles entre Bordeaux/Toulouse et Bordeaux/Dax, visent à renforcer l'offre de services ferroviaires du territoire pour :

- améliorer les transports du quotidien ;
- accueillir dans de bonnes conditions les futures circulations TGV ;
- développer le transport de marchandises.



RETROUVEZ TOUTES
LES INFORMATIONS ET PARTICIPEZ
À L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR
WWW.REGISTRE-NUMERIQUE.FR/AFNT



CONTACT

Le maître d'ouvrage de l'opération AFNT :
SNCF Réseau
Direction territoriale Occitanie
2, esplanade Compans Caffarelli
31500 Toulouse
Courriel : afnt@sncf.fr

